

NOTRE FÉDÉRATION

BULLETIN de la FSU Cantal

Directeur de la publication : C. Nely

N°ISSN 1625-5240 N° CPPAPN 1017 S 07645

7, place de la Paix 15102 AURILLAC Cedex — Tél / Fax : 04-71-64-00-17

e-mail: fsu15@fsu.fr

Imprimé par nos soins

Communiqué de presse suite aux annonces présidentielles du 31 mars



*« nous avons eu raison »,
« nous avons l'année scolaire la moins anormale du monde »,
« nos voisins sont dans la même situation que nous »,
« l'Education Nationale est prête »...*

Voilà où nous auront menés ce déni et ces mensonges permanents. Aujourd'hui, la France est dans une situation bien pire que ses voisins et le virus dicte le calendrier dans l'urgence absolue. Le virus a décidé de fermer les écoles et les établissements scolaires à compter de la semaine prochaine.

Les agents du Service Public d'Education vont à nouveau faire les frais de l'incompétence et l'inconséquence de l'exécutif. C'est un échec de plus pour Jean-Michel Blanquer qui aura cru, jusqu'au bout, que ses approximations et ses mensonges suffiraient à nous débarrasser du risque dans les écoles. Le virus a sonné la fin du sketch, les personnels vont devoir tenir à eux seuls l'Institution qui laisse à nouveau élèves et familles dans l'inconnu.

Depuis un an la FSU dénonce les conséquences dramatiques de cette gestion incohérente. Conditions de travail extrêmement dégradées, souffrances psychologiques, épuisement professionnel, non-respect du code du travail pour la protection des personnels, Jean-Michel Blanquer n'a eu de cesse depuis un an, de répondre à l'engagement des personnels par un mépris éhonté.

Absence de politique de tests, absence de vaccins, absence d'amélioration du bâti, absence de réquisitions de locaux, absence de protections fiables, absence de recrutements supplémentaires, si Jean-Michel Blanquer était élève ministre, nous, professeurs évaluerions ses compétences par « non-acquises » et le licencierions sur le champ sans indemnité.

Pour la FSU 15, il n'y a plus d'alternative, Jean-Michel Blanquer doit proposer sa démission et quitter la rue de Grenelle.

Pour la FSU 15, il n'y a plus d'alternative, il faut dès maintenant lancer un grand plan d'urgence pour l'Ecole en recrutant massivement, répondre à la précarité numérique des élèves, aménager les programmes pour que le retard pris par les élèves, en particulier les plus vulnérables, soit résorbé afin de leur offrir l'avenir auquel ils ont droit.

La FSU15 et ses syndicats continueront comme ils le font depuis un an, à être au côté des personnels pour traverser cette période ô combien difficile.

Sommaire:

Page 2-3 : déclaration CDEN du 30/03

Page 4 : Protection Sociale. (E. Burnouf)

Page 5 : L'AG du SNETAP (D. Balme)

Page 6 : L'EPS (D. Bertrand)

Page 7 : La FSU 15 fait peau neuve (E. Burnouf)

Déclaration liminaire de la FSU au CDEN du mardi 30 mars 2021

Madame la Directrice, Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Les discours officiels ne dissimuleront pas les conséquences des mesures désastreuses pour la prochaine rentrée. L'académie de Clermont-Ferrand passe à la moulinette de la politique Blanquer.

Pour piqûre de rappel, le département du Cantal devra **rendre 3 postes de professeurs des écoles** à la rentrée prochaine. Ce qui se traduira par 10 classes rurales fermées dans les écoles de 4 classes et moins et par l'ouverture d'1 classe dans 2 écoles à plus de 4 classes.

La note est salée et contribue à l'affaiblissement continu de l'Ecole Publique et de son maillage territorial.

Aucun poste de remplaçant ne sera créé, aucun poste non plus dans les Rased dont le rôle majeur n'a jamais été autant d'actualité.

Si l'on poursuit le raisonnement basé uniquement sur des chiffres, indicateur unique de nos dirigeants, les prévisions, toujours minorées par l'Administration, montrent une augmentation d'élèves attendus en maternelle à la rentrée prochaine. Et dans le contexte sanitaire que nous connaissons, le taux de scolarisation des TPS est très faible. La FSU déplore la dégradation des conditions d'accueil qui en résulte.

Au niveau du second degré, nous condamnons sans réserve la véritable saignée qui touche les établissements dans les 4 départements. Avec une telle maltraitance, le diagnostic vital est malheureusement engagé !

L'académie perd 340 élèves (sur 46172 élèves) en Collège et en gagne +365 élèves (sur 22273) en Lycée Général.

L'équilibre est atteint et pourtant cela se traduit par la suppression de 64 postes !

Dont – 4 postes et -275 heures hebdomadaires pour le 15 qui pourtant conserve ses effectifs-élèves en Collège et -3 postes en Lycée ! Jusqu'où iront-ils ? L'augmentation des HSA, qui ne pourront être toutes attribuées, après le décret pouvant imposer une deuxième heure supplémentaire aux enseignants du second degré depuis la rentrée 2019 n'est qu'un outil supplémentaire de notre ministère pour supprimer davantage de postes. Avec comme conséquences, des équipes pédagogiques amputées, déstabilisées, des services de plus en plus partagés entre plusieurs établissements et des personnels en surtravail alors que le chômage explose.

Des classes surchargées et des conditions d'études qui se dégradent pour tous les élèves. Un travail qui devient impossible et quel gâchis humain tant au niveau des élèves que des personnels ! Les dernières « réformes » du lycée et du collège ne sont qu'un habillage « pédagogique » et manipulation pour masquer le désinvestissement de l'Etat dans l'Education nationale. Notre école est, à l'image de notre société, de plus en plus inégalitaire et les dernières « réformes » ne font qu'amplifier ce phénomène.

Ces contre-réformes finissent de casser les derniers collectifs existants, que ce soit chez les élèves – le groupe classe explose à partir de la 1^{ère} - et chez les personnels – concurrence à tous les étages de la maison Education au lieu de développer coopération et travail collectif.

Nous rejetons cette école du tri social imposée par Blanquer et Macron. Une jeunesse sacrifiée pour satisfaire au dogme de l'austérité et des traités européens. Malgré les « beaux » discours sur le monde « d'après », nos dirigeants restent sur leurs vieux logiciels – casse de l'Etat social et des services publics au profit des intérêts privés – et n'entendent pas les citoyens et les travailleurs du terrain.

Le mécontentement est grand chez les personnels de l'Éducation nationale.

Alors que tout concourt à la transformation de nos métiers, à la suppression massive de postes, à la réduction du périmètre de l'éducation prioritaire, à l'individualisation des carrières et des rémunérations en lieu et place de la revalorisation « historique » promise, la FSU continue et continuera d'exiger un véritable plan d'urgence pour le Service public d'éducation avec des moyens à la hauteur des besoins pour une école au service de la réussite de tous les élèves et une autre politique éducative. Pour nos élèves qui sont l'avenir de notre pays !

Loin de l'ambition de revaloriser la voie professionnelle, opportunément clamée par chaque gouvernement, les LP & SEP de l'académie vont de nouveau perdre des postes de titulaires, cette fois ci au profit d'HS, qui dépassent pour la première fois les 10 % des DHG...

-48,41 h pour la voie professionnelle dans le Cantal !

(-31,29 h à R. Cortat pour + 60 élèves annoncés, 8.60 à la SEP J. Monnet pour + 33 élèves, -2.50 à la SEP de Mauriac pour + 33 élèves, -1.55 au LEP Constant à Murat pour +33 élèves et -4.47 à la SEP Haute Auvergne (+23 élèves)

Suite à l'avis des membres du CDEN qui se sont majoritairement prononcés contre les mesures de cartes scolaire, la section départementale de la FSU s'est adressée au Ministre de l'Education Nationale par en courrier en date du 11 mars, pour réclamer une réallocation de moyens supplémentaires sur la réserve ministérielle.

Les opérations de carte scolaire ne sont d'ailleurs pas toutes arrêtées : des suppressions de classes sont suspendues à l'examen d'un appel à manifestation d'intérêt et la constitution de Réseaux d'écoles de territoire. Les personnels sur la sellette ne connaîtront pas le sort qui leur sera réservé à la rentrée prochaine alors que la session de formulation des vœux pour le mouvement sera close le 28 avril prochain !

La FSU tient à rappeler les conditions extrêmement difficiles d'exercice du métier d'enseignant dans le contexte sanitaire actuel et ne comprend toujours pas pourquoi les personnels ne sont pas prioritaires pour la campagne de vaccination !

Les tests salivaires sont pratiqués dans les écoles du département. Le coût de reste à charge de ces tests incombe aux enseignants qui veulent se faire dépister. Décidemment, l'Etat manquera encore à tous ses devoirs d'employeur !

Nous dénonçons la mise en place progressive des postes à profil. Il ne s'agit plus de mutation mais bel et bien de recrutement. Le postulant doit fournir son CV et une lettre de motivation et participer à un entretien devant jury qui classera les candidats pour ce type de poste. Les postes de direction d'écoles à 50 % de décharge et plus sont la cible délibérément retenue par la DSDEN du 15. Ce type de gestion croisé au contenu du projet de loi Rilhac mijoté par la majorité sénatoriale qui plaide pour modifier le statut et le rôle du nouveau directeur est rejeté par la très grande majorité des personnels de l'Education nationale. Et, nous voyons très bien vers quel avenir nous amènent toutes ces dispositions : la casse de nos statuts ... après celui des cheminots.

Les modalités d'organisation des instances CTSD et CDEN délibérément choisies par la DSDEN et La Préfecture depuis le début de la pandémie sont une entrave au droit d'expression des représentants qui y siègent. Pourtant, nous professionnels enseignants, exerçons toutes et tous, notre métier tous les jours dans nos classes sans que cela pose problème à l'Institution. La tenue du dernier CDEN, traitant de la carte scolaire, s'est déroulé en audio dans des conditions exécrables. Les uns et les autres, nous l'avons d'ailleurs dénoncé à maintes reprises. Certains ont été contraints de quitter la réunion car les prises de paroles étaient inaudibles.

Par conséquent, la FSU ne validera pas le compte-rendu d'une séance que nous avons vécue partiellement.

Nous continuons de réclamer le retour à des réunions classiques dans des salles adaptées permettant de s'adapter au contexte.

L'Assemblée Générale du SNETAP : se donner des mandats



Cet article compile et retranscrit un ensemble de publications consultables in extenso sur le site du SNETAP-FSU.

<https://www.snetap-fsu.fr/>

Dans une organisation syndicale, le temps du Congrès est une étape forte.

Reporté une première fois en 2020 suite à la pandémie Covid-19, le contexte du début d'année 2021 a obligé les instances du SNETAP à le décaler une nouvelle fois à l'automne 2021.

Dans l'attente, la vie démocratique, gage de représentativité et de crédibilité se devait de continuer à distance, et c'est pour cette raison que le Conseil Syndical National, a décidé en janvier 2021 de proposer aux syndiqués de se retrouver lors de 5 temps-forts pour échanger, débattre et réfléchir ensemble autour de questionnements d'actualité et sur lesquels il est nécessaire de mandater les instances nationales. Cette Assemblée ne vise pas à remplacer le Congrès National mais l'objectif de cette Assemblée est double :

- d'une part, continuer de faire vivre le débat au sein du SNETAP-FSU, collectif d'engagement et d'échanges ;
- et d'autre part, se doter collectivement d'un certain nombre de mandats sur des sujets d'actualité ou des problématiques saillantes que le SNETAP doit pouvoir porter ensuite devant le Ministre de l'Agriculture et son administration.

Pour cela, un travail en 4 demi-journées a été proposé sur différents thèmes. En amont, les sections locales étaient invitées à organiser une réunion de consultation et d'échanges pour mandater leurs représentants.

Voici les problématiques validées comme support de ce travail :

- Lutter contre les discriminations en raison de l'activité syndicale au travail : Défense individuelle, lutte collective !
- Pour un Service Public du Numérique ?
- Quelles sont la place et la valeur des diplômes aujourd'hui ?
- Dé-précarisation, un serpent de mer ?
- L'égalité professionnelle, une utopie ?
- La réorganisation territoriale de l'État, une menace pour l'Enseignement Agricole Public ?
- Projet de Sécurité Sociale de l'Alimentation : quel rôle pour les EPL Agricoles ?

Pour chaque thème, le travail s'organise autour d'une présentation rapide du contexte, qui permet ensuite de faire émerger les témoignages et les questionnements complémentaires.

Une Assemblée Générale conclusive en présence des mandatés de toutes les sections permettra enfin de finaliser ces travaux.

De ces demi-journées bien rythmées et très riches avec une centaine de participants à chaque fois, sortiront des textes, des projets de mandats... Début mai 2021, ceux-ci seront alors soumis au vote de l'ensemble des adhérents.

D BALME - SNETAP

L'EPS RETROUVE LES GYMNASES MAIS PAS LE SOURIRE !

Depuis le 16 janvier, et la décision brutale et incompréhensible du gouvernement de fermer les installations sportives couvertes, les cours d'EPS se déroulaient tant bien que mal à l'extérieur, en plein hiver, sur l'ensemble du territoire.

Aucune donnée fiable ne venait jusqu'alors montrer des risques de contamination accrus des élèves ou des personnels par le virus pendant les cours d'EPS. Les enseignants d'EPS avaient fait preuve d'une haute compétence professionnelle et d'un grand sens des responsabilités pour adapter les pratiques des élèves aux contraintes imposées par le haut conseil de la santé publique.

Malgré tout, le ministère avait nivelé les contraintes par le haut, considérant peut-être que le protocole sanitaire scolaire qui permettait la pratique sans masque en structure fermée était trop en décalage avec les contraintes imposées au monde sportif.

La réouverture des gymnases et des piscines le 19 mars donne raison au SNEP et à toute la Profession qui se sont fortement mobilisés dans de très nombreuses actions revendicatives. La pratique physique à travers une EPS la plus riche possible, participe à la lutte contre la pandémie et au maintien d'une bonne santé physique et mentale des élèves.



Le nouveau protocole impose cependant des contraintes sanitaires renforcées mais il reconnaît également explicitement la compétence des professeurs d'EPS pour adapter l'organisation de l'enseignement.

CONGRES NATIONAL SNEP FSU à PORTICCIO

Le SNEP organise avec un peu de décalage son congrès national du 29 Novembre au 3 décembre 2021 à PORTICCIO. Ce moment phare de la vie syndicale sera l'occasion de multiples débats et votes qui fixeront les mandats du syndicat pour les années à venir. Quatre thèmes de discussion ont été retenus :

« éducation et sport, pédagogie EPS et sport scolaire, statut particulier et carrière, la vie syndicale et l'adhésion. »

Des congrès départementaux et académiques seront organisés en amont :

Le 28 Avril de 17h00 à 20h00 en visio pour le Cantal (les modalités de connexion suivront)

Le jeudi 24 juin de 9h00 à 17h00 à Saint Flour pour le congrès académique.

N'oubliez pas de voter avec le matériel de vote envoyé par la Poste !!

LES MUTATIONS INTRA :

Le Cantal semble avoir disparu des radars du rectorat car aucun poste en EPS n'est déclaré vacant sur SIAM (serveur académique de saisie des vœux). Seul un poste spécifique à l'EREA d'AURILLAC (vacant ou non !) apparaît alors que par exemple un poste s'est libéré à l'inter à Saint Mamet ! Les candidats ont pu heureusement contacter les militants du SNEP qui connaissent le terrain et qui ont donné des informations fiables.

A la suite des Comités techniques académiques, aucun poste en EPS n'est supprimé dans le département mais deux postes sont « bloqués » pour les mutations pour l'instant à AURILLAC : Collège de la Ponétie et collège J. de la Treilhe.

Par ailleurs, beaucoup de collègues se sont vus imposer des HSA pour la rentrée prochaine comme la conséquence de la transformation de 52 ETP en HSA dans l'académie.

Didier BERTRAND

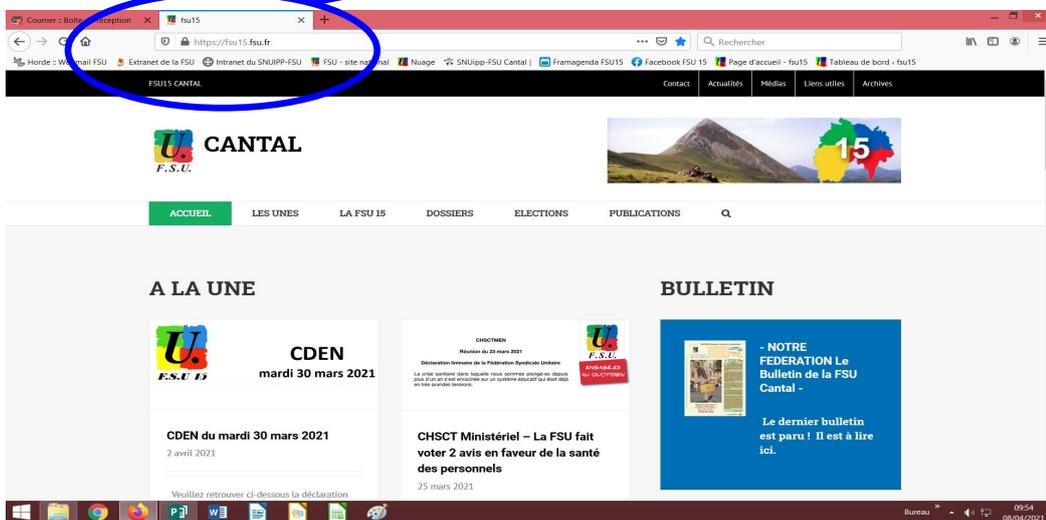
La Section Départementale FSU du Cantal fait peau neuve !

La section départementale s'est dotée de 2 nouveaux outils de communication: un site internet et une page Facebook. En plus de notre bulletin (que vous pouvez consulter en ligne), la FSU 15 vous propose de suivre l'actualité syndicale en temps réel.

Vous y retrouverez les informations départementales mais aussi des relais d'informations régionales et nationales.

Le site a été déployé ces derniers mois, il sera alimenté régulièrement. La page Facebook vous permettra d'y accéder. A vos souris !

fsu15.fsu.fr



Attention !

Il vaut mieux taper l'adresse que de faire une recherche « Google » qui renvoie vers la version bêta du site

ABONNEZ-VOUS

